

TEMPO !

ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

NIVEAU
CE2/CM

Riorges
LA VILLE NATURE

SABLES ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 29 AVRIL AU 5 JUILLET 2023 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 25 MARS AU 19 AVRIL

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

*Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)*

LUNDI

TENNIS DE TABLE Du tennis sur une table ? Aussi appelé ping pong, ce sport se joue à deux ou à quatre lors de parties endiablées ! *Atelier encadré par Frédéric Beroud du LNTT.*

FUN SCIENCE Tu te sens l'âme d'un apprenti scientifique et tu adores les expériences ? Cet atelier est fait pour toi ! *Atelier encadré par Julien Lebougenec.*



MARDI

BMX Sur le vélo, tu vas pouvoir avaler les bosses, sur la piste de Galliéni. Casques et vélos prêtés. *Atelier encadré par Tristan Tournebize du Bicross Club de Riorges.*

SCULPTURE D'ARGILE Activité artistique consistant à concevoir et réaliser des formes en volume, en relief. *Atelier encadré par Tatiana Sabio, animatrice au Comité Roannais de Vacances.*



JEUDI

LES P'TITS PHILO Sur le navire des p'tits philo : jeux de relaxation pour garder le cap, chansons, théâtre, livres à explorer ensemble, dessins et collages de nos mains d'artistes. En avant toute ! *Atelier encadré Christelle Palis.*

FUTSAL Le futsal c'est le mini-foot ou le football en salle. *Atelier encadré par Benjamin Cortier, éducateur sportif et spécialiste football.*



VENDREDI

JUDO Teste le judo en t'amusant. Au programme : apprentissage des chutes, vocabulaire et règles du judo (vestes de judo et ceintures prêtées). *Atelier encadré par Christophe Debatisse, professeur de judo au Dojo Riorgéois.*

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent étre remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.
Il est préférable que celui-ci choisisse librement !

AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo – contactez le service Enseignement.

S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2023-2024

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgéois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.*

DU 25 MARS AU 19 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, **l'année est divisée en trois périodes**. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 29 avril au 5 juillet 2024) est ouverte du 25 mars au 19 avril inclus. **La validation des choix sera consultable** sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du lundi 22 avril.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr

WWW.RIORGES.FR



Centre
Famille
services

